

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MAURICE BELLON

Chronique semestrielle de statistique sur les questions ouvrières et les assurances sur la vie

Journal de la société statistique de Paris, tome 35 (1894), p. 397-400

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1894__35__397_0

© Société de statistique de Paris, 1894, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V.

CHRONIQUE SEMESTRIELLE DE STATISTIQUE SUR LES QUESTIONS OUVRIÈRES
ET LES ASSURANCES SUR LA VIE.

LA COOPÉRATION EN ALLEMAGNE. — Les sociétés coopératives allemandes se répartissent, au commencement de l'exercice 1893, d'après le rapport annuel présenté en 1893 par le comité central de ces sociétés, de la manière suivante :

I. Sociétés Schulze-Delitsch.		
a) Banques populaires	4 791	
b) Sociétés de production	2 770	
c) Sociétés de consommation	1 283	
d) Sociétés de construction	77	
Total	8 921	8 921
II. Associations Raiffeisen		1 170
III. Associations agricoles allemandes		1 772
IV. Associations agricoles polonaises		77
V. Associations agricoles wurtembergeoises		577
VI. Associations agricoles d'Aschaffenbourg		215
VII. Associations agricoles westphaliennes		229
VIII. Associations agricoles rhénanes		140
IX. Associations diverses		605
Total		13 706

La situation des Sociétés Schulze-Delitsch de consommation d'une part, et celle des banques populaires Schulze-Delitsch, d'autre part, sont définies par les chiffres suivants, relatifs à l'exercice 1892-1893.

	Sociétés de consommation Schulze-Delitsch.	Banques populaires Schulze-Delitsch.
Nombre { de sociétés ou banques	1 283	4 791
{ — — — qui ont fourni des renseignements.	344	1 075
{ de membres	245 529	512 509
Ventes faites aux membres	84 001 000 ^f	"
Prêts effectués aux membres	"	1 923 793 000 ^f
Capitaux empruntés	6 900 000	542 810 000
Capital propre en actions	6 005 770	145 380 000
Réserves	3 092 490	38 902 000
Bénéfices nets	7 345 957	11 082 000

LA COOPÉRATION EN ITALIE. — Le Bulletin italien du Ministère de l'agriculture, de l'industrie et du commerce donne, pour l'état au 30 mars 1893 des sociétés coopératives italiennes légalement constituées, les chiffres suivants :

Sociétés	{	de consommation	324
		de main-d'œuvre	386
		de production	143
		de construction	87
		d'assurance	28
		agricoles	17
Laiteries			44
Syndicats agricoles			23
Cantines			11
Fours			9
Pharmacies			4
Sociétés	{	mixtes (credit et consommation, etc.)	42
		diverses	32
Banques populaires			723
Caisses rurales			101
			<u>1 974</u>

LA COOPÉRATION EN ANGLETERRE. — Les sociétés coopératives anglaises sont au nombre de 1 655, comptant 1 240 013 membres.

Dans le rapport relatif à l'exposition des produits des sociétés coopératives de production tenue à Londres en août 1893, on relève les chiffres suivants :

Nombre { de sociétés	1 655
de membres	1 240 013
Capital-actions	350 340 000 ^f
Ventes annuelles	1 258 000 000
Bénéfices	119 700 000

Des renseignements détaillés ont été fournis sur les sociétés affiliées à l'Union coopérative de la Grande-Bretagne et de l'Irlande au Congrès que cette Union a tenu en mai 1894, à Sunderland. Les chiffres suivants sont relatifs à l'année 1893 :

Sociétés affiliées à l'Union coopérative.

	Sociétés de consommation.	Sociétés de production.
Nombre { de sociétés	932	107
de membres	1 020 291	19 292
Capital-actions.	298 026 525 ^f	14 553 475 ^f
Réserves	37 788 450	7 203 600
Chiffre d'affaires	779 227 900	63 802 950
Bénéfices nets.	99 111 175	2 990 475

LES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES EN ANGLETERRE. — Des renseignements sur la situation des Trade-Unions de la Grande-Bretagne, en 1892, sont fournis, d'un côté, par le rapport du Chief Registrar, de l'autre, par celui du Labour Correspondent.

La première série de renseignements est donnée par le tableau suivant :

	Angleterre.	Écosse.	Irlande.	Total.
Nombre { de sociétés (enregistrées	441	38	51	530
	426	38	37	501
de membres	1 048 218	35 177	8 465	1 091 860
Revenus.	39 000 000 ^f	1 231 000 ^f	239 000 ^f	40 470 000 ^f
Dépenses	38 700 000	1 248 000	212 000	40 160 000
Avoir au 31 décembre 1892.	38 600 000	1 457 000	197 000	40 254 000

La seconde série de renseignements porte sur 599 associations auxquelles un questionnaire détaillé avait été adressé; ces associations n'ayant pas toutes répondu à toutes les questions, il importe de mentionner les nombres de réponses obtenues; c'est ce qui a été fait dans le tableau suivant, dont les chiffres sont relatifs, comme ceux du précédent, à l'année 1892 :

	Sommes.	Nombre d'associations.	Nombre de membres	
	Francs	—	—	
Secours funéraires	2 084 475	317	894 647	
Pensions de vieillesse.	2 663 800	74	433 004	
Secours { d'accidents	449 600	88	353 978	
	de maladie	5 365 350	193	585 389
	en { de grève	11 682 275	308	1 103 641
	cas { de chômage.	9 674 325	298	745 648
Autres allocations	3 446 850	423	1 105 821	
Frais d'administration et divers.	3 668 050	590	1 229 946	
Revenus	44 771 050	599	"	
Dépenses.	44 134 650	594	1 237 367	
Avoir le 31 décembre 1892	46 104 350	593	"	

INSTITUTIONS PATRONALES. — Il est intéressant de mentionner les mesures nouvelles que la Compagnie de Châtillon-Commentry vient de prendre en faveur de son personnel. Ces mesures consistent, en principe, à attribuer aux ouvriers métallurgistes les avantages que la loi sur les caisses de retraites minières assure aux ouvriers mineurs, à cette double différence près, que le versement de l'ouvrier pourra s'élever au-dessus du maximum de 2 p. 100 du salaire fixé par la loi et que la Compagnie, au lieu d'imposer l'usage exclusif de la Caisse nationale des retraites, autorise le recours aux sociétés privées d'assurances.

ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LES ACCIDENTS. — La *Réforme sociale* du 16 septembre 1894 (1) contient un état comparatif, pour les trois premières années de fonctionnement, de la situation financière et de la statistique d'accidents de la *Caisse syndicale d'assurance mutuelle des Forges de France*

Cet état peut être résumé par les chiffres suivants :

	Année		
	1891.	1892.	1893.
Salaires assurés	45 254 000 ^f	61 079 000 ^f	64 298 000 ^f
Recettes totales	297 911	869 981	1 185 889
Cotisations	294 985	774 586	853 742
— pour 1,000 fr. de salaires	0 65	1 27	1 33
Dépenses totales	183 623	738 389	1 135 889
Sommes affectées au règlement des indemnités et à la constitution des pensions	160 545	641 324	1 023 168
Frais de gestion	23 078	44 881	44 956
Rapport des frais de gestion aux cotisations	7.82 p. 100	5.79 p. 100	5.26 p. 100
Montant des fonds de réserve à la fin de l'année	104 518 ^f	236 110 ^f	286 110 ^f
Établissements assurés	21	31	38
Ouvriers assurés	41 000	51 000	55 000
Accidents indemnisés	113	352	389
Cas de mort	20	45	30
Incapacités { permanentes { totales	1	38	41
} partielles	73	203	268
} temporaires	19	66	50

CAISSES DE SECOURS POUR LES OUVRIERS MINEURS EN BELGIQUE. — Les résultats de la statistique du fonctionnement des caisses minières belges, en 1892, sont les suivants :

Nombre des { caisses	6 (2)
} assurés	116 420
Dépenses :	
1° Pensions	1 577 714 ^f
2° Secours distribués	598 242
3° Frais d'administration	43 615
Total	2 219 571^f
Recettes :	
1° Cotisations des exploitants	2 155 090 ^f
2° — des ouvriers (3)	215 224
3° Subventions de l'État	45 202
4° — des provinces	9 791
5° Divers	288 228
Total	2 713 535

(1) *Réforme sociale*, 3^e série. t. VIII, p. 464.

(2) Caisse du Centre, Caisse de Charleroi, Caisse de Liège, Caisse de Luxembourg, Caisse de Mons, Caisse de Namur.

(3) Les ouvriers ne participent qu'à l'alimentation de deux Caisses : celles de Luxembourg et du Centre.

Actif	7 565 057 ^f »
Passif	2 180 342 »
Cotisation { tête d'assuré	18 50
patronale par { 1.000 fr de salaire.	19 30
Dépense moyenne totale par tête d'assuré	19 10
Frais d'administration — —	0 40

CAISSES DE SECOURS POUR LES OUVRIERS MINEURS EN PRUSSE. — Le fonctionnement, en 1892, des caisses de secours pour les ouvriers mineurs de Prusse est défini par les chiffres suivants :

Nombre des { caisses	74
{ assurés	<u>4 190 000^f</u>

Dépenses :

1° Frais de maladie	10 847 000 ^f
2° Pensions d'invalides	10 603 000
3° — de veuves	5 225 000
4° — d'orphelins	2 419 000
5° Indemnités funéraires	374 000
6° Secours extraordinaires.	192 000
7° Frais d'entretien d'écoles	100 000
8° Frais d'administration	747 000
9° Divers	895 000
	<u>31 402 000^f</u>

Recettes :

1° Cotisations des assurés	18 303 000 ^f
2° — des exploitants	15 454 000
3° Droits d'entrée, amendes	335 000
4° Intérêts des capitaux placés.	1 753 000
5° Divers	559 000
	<u>36 404 000^f</u>
Cotisation patronale par tête d'assuré	36 ^f 86
Dépense moyenne totale par tête d'assuré.	74 90
Frais d'administration par tête d'assuré	1 77

ORGANISATION DE LA STATISTIQUE DU TRAVAIL EN ESPAGNE. — Un décret royal du 12 août a institué près du Ministère de l'intérieur espagnol un service spécial de la statistique du travail

Comme l'année dernière, nous croyons préférable de reporter à notre chronique suivante la statistique des assurances.

Maurice BELLOM.